Catalogue général 2026-27



Chenillards et relevage

Comparatif spécifications Chenillards

Caractéristiques	Vititrans 650	Vititrans 670	Vititrans 680	Vititrans 700	Vititrans 800
Motorisation	GX270 Honda	GX390 Honda	GX690 Honda	3TNV76 Yanmar	3TNV88 Yanmar
Puissance moteur (cv/Kw)	9/6,6	13/9,6	24/17,6	25/18,4	38/27,9
Type de carburant	Essence	Essence	Essence	Diesel	Diesel
Nombre de cylindres	1	1	2	3	3
Largeur (cm) (autres largeurs sur demande)	65	65	67	67	69
Masse à vide (kg) (sans / avec masses)	320	350	450/600	550/700	-/900
Dimensions chenilles (mm)	180x60x40	180x60x40	180x72x39	180x72x43	180x72x43
Longueur de contact au sol (mm)	830	830	994	1138	1105
Pression au sol (kg/cm²)	0.11	0.12	0.13 / 0.17	0.13 / 0.17	0.23
Vitesses d'avancement V1 / V2 (km/h)	0-3,2 / 0-5,1	0-5,5	0-6	0-6,8	0-7
Galets oscillants + fixes	2 oscillants + 1fixe	2 oscillants + 1fixe	2 oscillants + 1fixe	4 oscillants	4 oscillants
Nombre de distributeurs	5 DE dont 1 cranté	5 DE dont 1 cranté et 1 flottant	6 DE dont 2 crantés et 1 flottant	6 DE dont 2 crantés et 1 flottant	6 DE dont 2 crantés et 1 flottant
Débit principal (Litres/min)	15	15	28	32	41
Débit auxiliaire	-	-	10	10	13
Capacité réservoir d'huile hydraulique	15 litres	15 litres	26 litres	26 litres	26 litres
Capacité réservoir de carburant	5,3 litres	6,1 litres	11 litres	11 litres	20 litres
Joystick	Leviers ou mécanique	A câbles	Hydraulique	Hydraulique	Hydraulique
Marche-pied	en option	en option	de série	de série	de série
Refroidisseur huile hydraulique	en option	de série	de série	de série	de série
Kit masses avant	en option	en option	en option	de série	de série

Transporteur VitiTrans 650





Charge utile de 650 kg
Largeur 65 cm
Moteur Honda GX270 9CV avec démarrage manuel (électrique en option)

TRANSMISSION
Avancement hydrostatique avec clapets pilotés sur les moteurs
2 vitesses d'avancement (0-3,2 km/h et 0-5,1 km/h)
Commande par 2 leviers - Joystick en option
Chenilles de 180x60x40
Galets oscillants
Contact au sol des chenilles de 830mm
Pression au sol à vide : 0,11 kg/cm^2



HYDRAULIQUE
5 distributeurs :
2 entre les chenilles
3 au pupitre sur pompe dédiée
dont 1 cranté avec régulateur de débit
Débit hydraulique : 15 L/min à 175 bars

Pré-équipé avec châssis de dépose rapide
Autres options : Marche-pied
Masses avant 80kg
Radiateur

www.guerin-viticulture.com

Photos non contractuelles

GUERIN VITICULTURE se réserve le droit de modifications sur le matériel - SIRET 90044732700025 - SASU au capital de 5000€

Détail des options Vititrans 650

Comparatif leviers d’avancement / joystick





Marche pied repliable





Refroidisseur hydraulique









Transporteur VitiTrans 670





Charge utile de 650 kg
Largeur 65 cm
Moteur Honda GX390 13CV avec démarrage électrique

TRANSMISSION
Avancement hydraulique 0-5.5km/h (pompes à cylindrée variable)
Commande par joystick à câbles
Chenilles de 180x60x40
Moteurs de chenillas à l'avant / Galets oscillants
Contact au sol des chenilles de 835mm
Pression au sol à vide : 0,11 kg/cm^2

HYDRAULIQUE
5 distributeurs dont 1 cranté avec régulateur de débit
Débit hydraulique : 15 L/min à 175 bars (toujours actif)
Pompe indépendante
Radiateur d'huile et retour libre
Prise 12v
Pré-équipé avec châssis de dépose rapide
Autres options : Marche-pied
Masses avant 80kg





www.guerin-viticulture.com

Photos non contractuelles

GUERIN VITICULTURE se réserve le droit de modifications sur le matériel - SIRET 90044732700025 - SASU au capital de 5000€

Transporteur VitiTrans 680





Charge utile de 650 kg
Largeur 67 cm
Moteur Honda GX690 24CV avec démarrage électrique
Refroidisseur mixte eau/hydraulique
Compteur horaire



TRANSMISSION
Avancement hydrostatique par pompes variables
Variation continue de 0 à 6,8 km/h
Commande par joystick hydraulique
Chenilles de 180x72x39
2 galets oscillants et 1 fixe par chenille offrant une meilleure adhérence, plus de stabilité et une longévité accrue des chenilles
Contact au sol des chenilles de 994mm
Pression au sol à vide : 0,13 kg/cm^2 sans masse / 0,15 kg/cm^2 avec masses

HYDRAULIQUE
6 distributeurs :
- 5 DE sur pompe dédiée (10L/min 175 bars))
- 1 DE cranté avec régulateur de débit sur pompe dédiée (28L/min 175 bars)

Pré-équipé avec châssis de dépose rapide
Marche-pied / Masses avant

www.guerin-viticulture.com

Photos non contractuelles

GUERIN VITICULTURE se réserve le droit de modifications sur le matériel - SIRET 90044732700025 - SASU au capital de 5000€

Transporteur VitiTrans 700









Charge utile de 650 kg
Largeur 67 cm
Moteur YANMAR 3 cylindres 25cv Diesel
Refroidisseur mixte eau/hydraulique
Compteur horaire

TRANSMISSION
Avancement hydrostatique par pompes variables
Variation continue de 0 à 6,8 km/h
Commande par joystick hydraulique
Chenilles de 180x72x43
2x2 galets oscillants par chenille offrant une meilleure adhérence, plus de stabilité et une longévité accrue des chenilles
Contact au sol des chenilles de 1200mm
Pression au sol à vide : 0,17 kg/cm^2



HYDRAULIQUE
6 distributeurs :
- 5 DE sur pompe dédiée (10L/min 175 bars))
- 1 DE cranté avec régulateur de débit sur pompe dédiée (32L/min 175 bars)

Pré-équipé avec châssis de dépose rapide
Marche-pied / Masses avant

www.guerin-viticulture.com

Photos non contractuelles

GUERIN VITICULTURE se réserve le droit de modifications sur le matériel - SIRET 90044732700025 - SASU au capital de 5000€

Transporteur VitiTrans 800





Charge utile de 650 kg
Largeur 69 cm
Moteur YANMAR 3 cylindres 38cv Diesel avec FAP
Refroidisseur mixte eau/hydraulique
Compteur horaire



TRANSMISSION
Avancement hydrostatique par pompes variables
2 vitesses avec motoréducteur
Inverseur avec retournement du joystick pour poste inversé
Variation continue de 0 à 5 Km/h vitesse 1 / 0 à 7 km/h vitesse 2
Commande par joystick hydraulique
Chenilles de 180x72x43
2x2 galets oscillants par chenille offrant une meilleure adhérence, plus de stabilité et une longévité accrue des chenilles

HYDRAULIQUE
6 distributeurs :
- 5 DE sur pompe dédiée (13L/min 175 bars))
- 1 DE cranté avec régulateur de débit sur pompe dédiée (41L/min 175 bars)

Pré-équipé avec châssis de dépose rapide
Marche-pied / Masses avant
Option marche pied hydraulique





www.guerin-viticulture.com

Photos non contractuelles

GUERIN VITICULTURE se réserve le droit de modifications sur le matériel - SIRET 90044732700025 - SASU au capital de 5000€

Compatibilité des produits de la gamme Guérin Viticulture

Outil	Référence	Vititrans 650	Vititrans 670	Vititrans 680	Vititrans 700	Vititrans 800
Relevage Multi outils	**BRREMO**	✓	✓	✓	✓	✓
Tondeuse Interceps hydraulique pour chenillard	**TIH**	✗	✓	✓	✓	✓
Tondeuse Interceps hydraulique pour perche	**TIHPER**	✗	✓	✓	✓	✓
Tondeuse Interceps moteur auxiliaire pour chenillard	**TIMT**	✓	✓	Compatible mais non conseillé	Compatible mais non conseillé	Compatible mais non conseillé
Broyeur à fléaux avec moteur auxiliaire (avec ou sans andaineur)	**BROMT**	✓	✓	Compatible mais non conseillé	Compatible mais non conseillé	Compatible mais non conseillé
Broyeur à fléaux avec moteur hydraulique (avec ou sans andaineur)	**BROMH**	✗	✗	✓	✓	✓
Arrache ceps hydraulique	**ARRCEP**	✓	✓	✓	✓	✓
Benne standard à basculement manuel	**BENSTD**	✓	✓	✗	✗	✗
Benne élévatrice à basculement hydraulique	**BENTEV**	✓	✓	✓	✓	✓
Plateau à vendange élévateur avec inclinaison hydraulique	**PLATEV**	✓	✓	✓	✓	✓
Table élévatrice avec ridelles réglable, inclinaison hydraulique	**PLARIDTEV**	✓	✓	✓	✓	✓
Benne à terre à basculement hydraulique	**BENTER_HYD**	✓	✓	✓	✓	✓
Benne à bec à basculement hydraulique	**BENBEC_HYD**	✓	✓	✓	✓	✓
Benne à terre à basculement manuel	**BENTER_MANU**	✓	✓	✗	✗	✗
Table élévatrice 500kg	**TEV**	✓	✓	✓	✓	✓
Ramasseur de caisses étroit 6 STAMP	**RC6S**	✓	✓	✓	✓	✓
Ramasseur de caisses large 9 STAMP	**RC9S**	✓	✓	✗	✗	✗
Ramasseur de caisses étroit 6 ALLIBERT	**RC6A**	✓	✓	✓	✓	✓

Relevage Multi-Outils



Relevage pour châssis rapide
3 fonctions : relevage, cavage et orientation
Limiteur de débit sur chaque fonction
Compatible avec les outils existants
Alésage de diamètre 54mm









www.guerin-viticulture.com

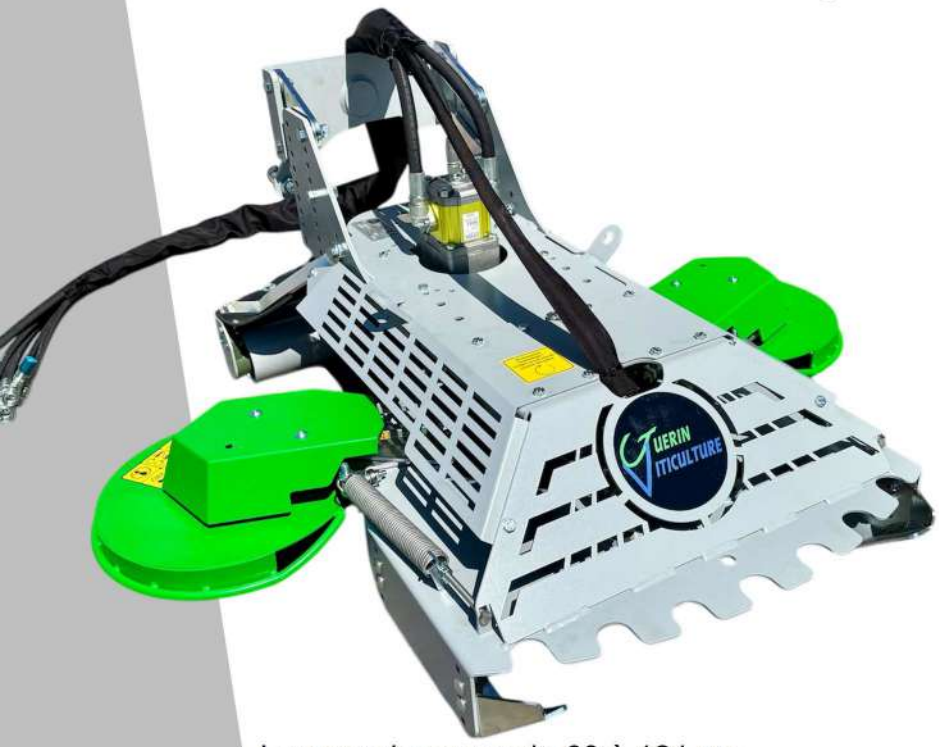
CONÇU ET FABRIQUÉ EN FRANCE

Photos non contractuelles

GUERIN VITICULTURE se réserve le droit de modifications sur le matériel - SIRET 90044732700025 - SASU au capital de 5000€

Entretien de la vigne

Tondeuse Interceps Hydraulique







Largeur de coupe de 60 à 121 cm
Largeur carter central : 66 cm
Largeur hors tout dépliée : 124 cm
Satellite : Ø coupe 31cm / Ø carter 35 cm

Motorisation hydraulique
débit 20 à 30 L/min

3 hauteurs de coupe : 5 / 7,5 / 9 cm
Rouleau arrière
Patins acier à l'avant
Fixation attelage type Bobard (Ø 54mm)
Effacement mécanique à ressorts réglables
Repli hydraulique des satellites
Lames avec couteaux libres
Blocage manuel coté droit ou gauche











CONÇU ET FABRIQUÉ EN FRANCE

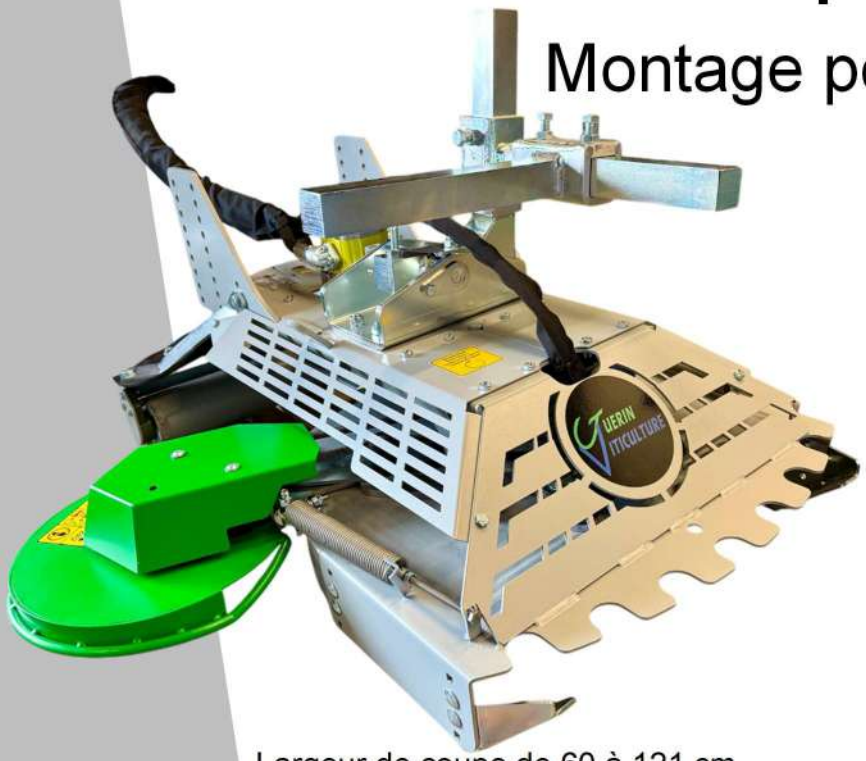
www.guerin-viticulture.com

Photos non contractuelles

GUERIN VITICULTURE se réserve le droit de modifications sur le matériel - SIRET 90044732700025 - SASU au capital de 5000€

Tondeuse Interceps Hydraulique

Montage pour perche



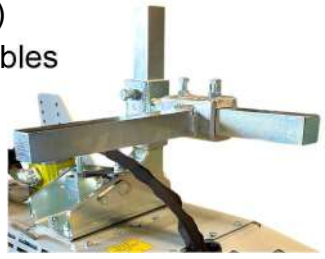


Largeur de coupe de 60 à 121 cm
Largeur carter central : 66 cm
Largeur hors tout dépliée : 124 cm
Satellite : Ø coupe 31cm / Ø carter 35 cm

Motorisation hydraulique
débit 20 à 30 L/min



3 hauteurs de coupe : 5 / 7,5 / 9 cm
Rouleau arrière
Patins acier à l'avant
Fixation attelage type Bobard (Ø 54mm)
Effacement mécanique à ressorts réglables
Repli hydraulique des satellites
Lames avec couteaux libres
Blocage manuel côté droit ou gauche













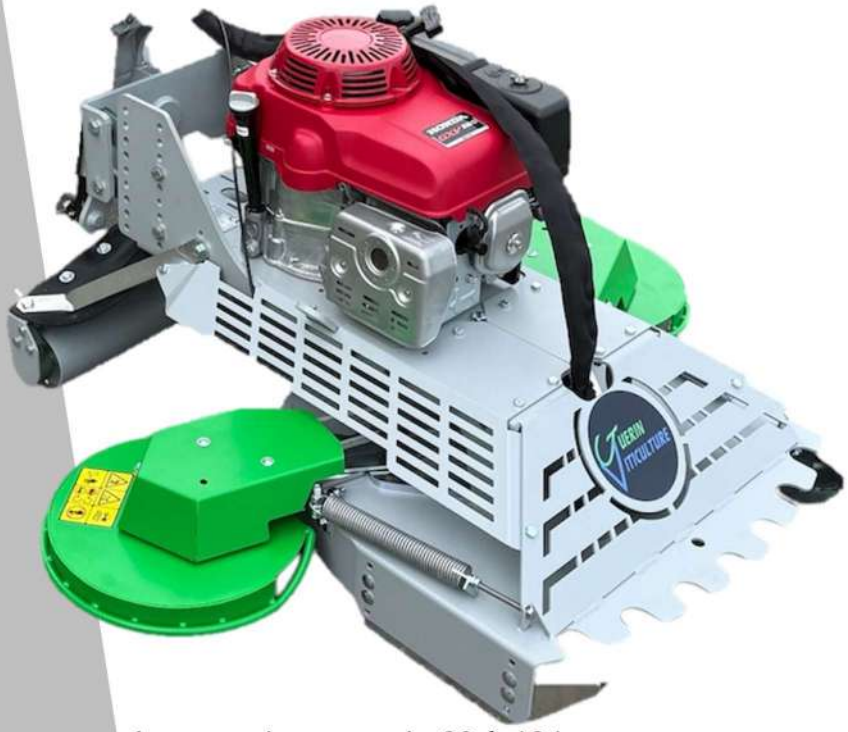
CONÇU ET FABRIQUÉ
EN FRANCE

www.guerin-viticulture.com

Photos non contractuelles

GUERIN VITICULTURE se réserve le droit de modifications sur le matériel - SIRET 90044732700025 - SASU au capital de 5000€

Tondeuse Interceps Thermique







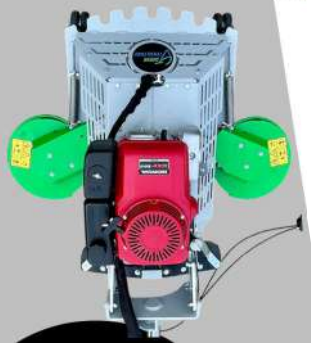
Largeur de coupe de 60 à 121 cm
Largeur carter central : 66 cm
Largeur hors tout dépliée : 124 cm
Satellite : Ø coupe 31cm / Ø carter 35 cm

Motorisation thermique
Moteur HONDA GXV390

3 hauteurs de coupe : 5 / 7,5 / 9 cm
Rouleau arrière
Patins acier à l'avant
Fixation attelage type Bobard (Ø 54mm)
Effacement mécanique à ressorts réglables
Repli hydraulique des satellites
Lames avec couteaux libres
Blocage manuel côté droit ou gauche













CONÇU ET FABRIQUÉ EN FRANCE

www.guerin-viticulture.com

Photos non contractuelles

GUERIN VITICULTURE se réserve le droit de modifications sur le matériel - SIRET 90044732700025 - SASU au capital de 5000€

Broyeur à marteau Hydraulique







Largeur de coupe de 60 cm
Largeur hors tout : 70 cm
Carter renforcé (4mm) et flanc 5mm



Motorisation hydraulique
Débit 25 à 30 L/min
Roue libre hydraulique

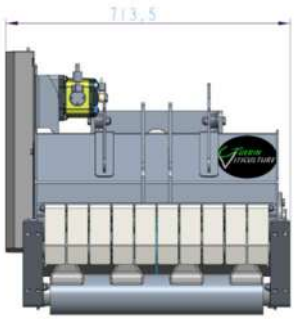
Rouleau arrière avec 3 positions
Patins acier
Fixation attelage type Bobard (Ø 54mm) réglable en hauteur

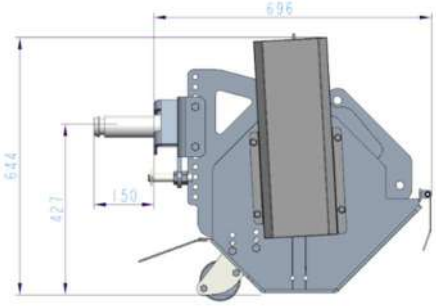


Roue de jauge avant en option

Prédisposition pour ajout du kit broyeur hors sol









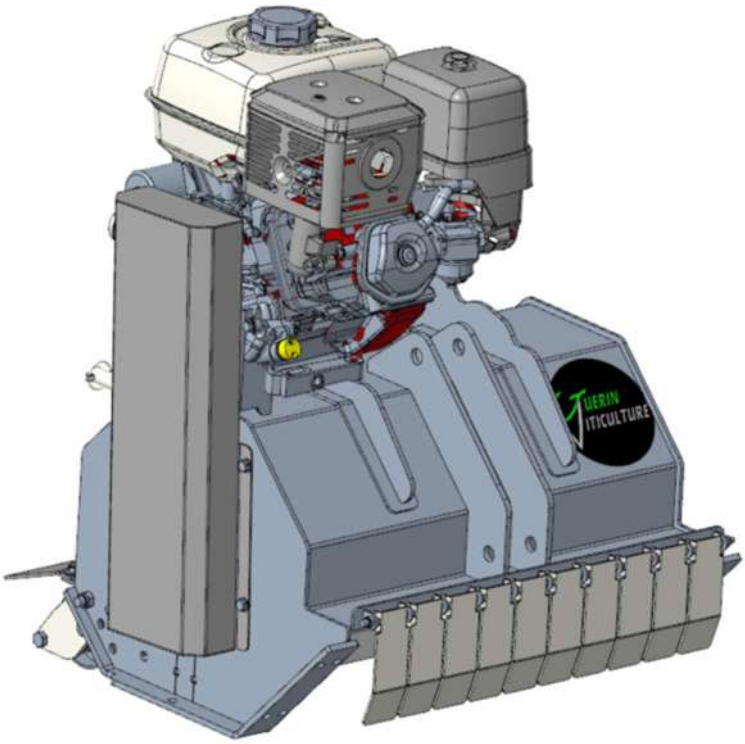
CONÇU ET FABRIQUÉ EN FRANCE

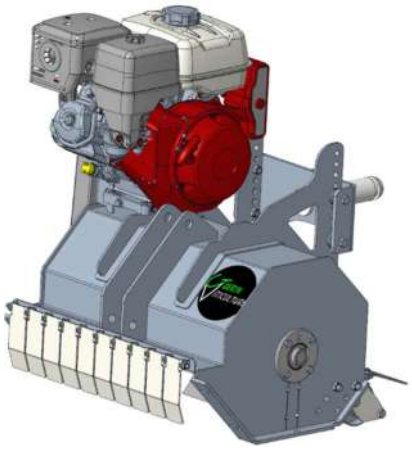
www.guerin-viticulture.com

Photos non contractuelles

GUERIN VITICULTURE se réserve le droit de modifications sur le matériel - SIRET 90044732700025 - SASU au capital de 5000€

Broyeur à marteau Honda 13cv





Largeur de coupe de 60 cm
Largeur hors tout : 70 cm
Carter renforcé (4mm) et flanc 5mm

Motorisation 13cv
Honda GX390



Rouleau arrière avec 3 positions
Patins acier
Fixation attelage type Bobard (Ø 54mm) réglable en hauteur

Roue de jauge avant en option

Prédisposition pour ajout du kit broyeur hors sol





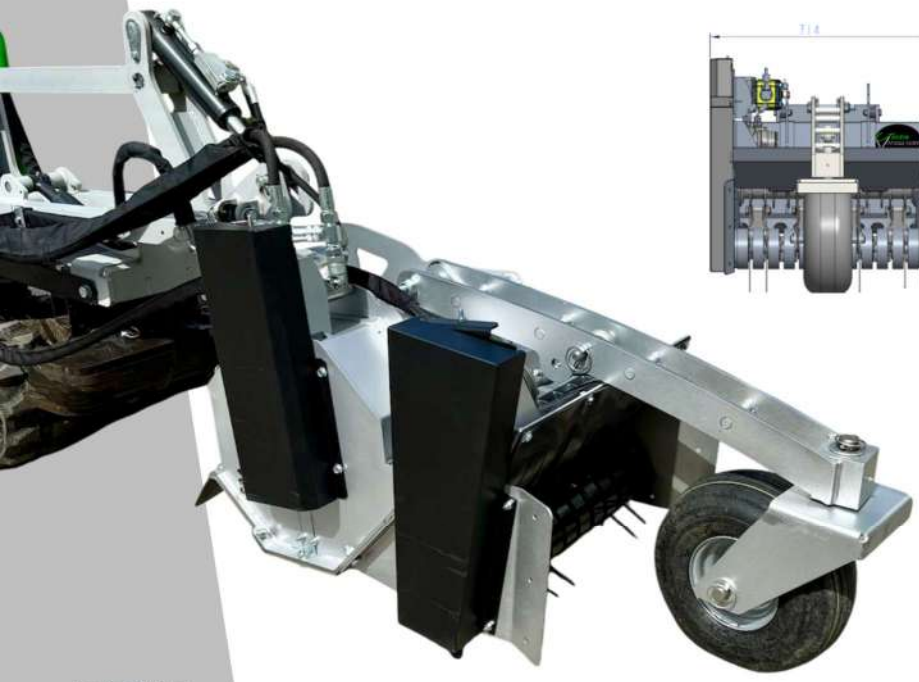
www.guerin-viticulture.com

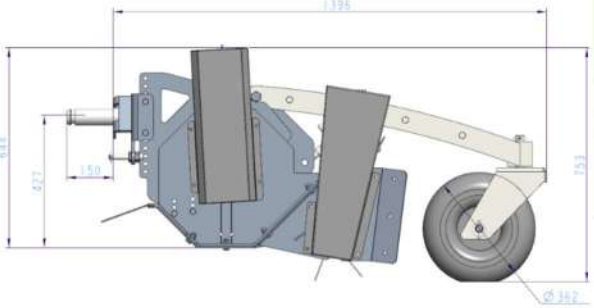
CONÇU ET FABRIQUÉ EN FRANCE

Photos non contractuelles

GUERIN VITICULTURE se réserve le droit de modifications sur le matériel - SIRET 90044732700025 - SASU au capital de 5000€

Broyeur à marteau avec ameneur









Largeur de la chambre de broyage : 60 cm
Largeur hors tout : 71 cm
Carter renforcé 4mm et flanc 5mm

Rotor Broyeur à 14 marteaux
Vitesse de rotation de 3235 tr/min à 32 L/min
Motorisation hydraulique broyeur : 25 à 30 L/min
Roue libre hydraulique
Entrainement par double courroie





Rotor Ameneur à 22 dents
Vitesse de rotation de 190 tr/min
Motorisation ameneur hydraulique : 10 L/min
Entrainement par chaîne



Dents acier à ressort pour éviter l'arrachement de cailloux et un meilleur suivi du profil du sol
Patins acier
Fixation attelage type Bobard (Ø 54mm) réglable en hauteur



Roue de jauge avant optionnelle
Attelage réglable en hauteur
Possibilité de retirer la partie ameneur pour conversion en broyeur simple
Rouleau arrière fourni pour le montage en broyeur simple

GUERIN VITICULTURE

CONÇU ET FABRIQUÉ EN FRANCE

www.guerin-viticulture.com

Photos non contractuelles

GUERIN VITICULTURE se réserve le droit de modifications sur le matériel - SIRET 90044732700025 - SASU au capital de 5000€

Arrache ceps

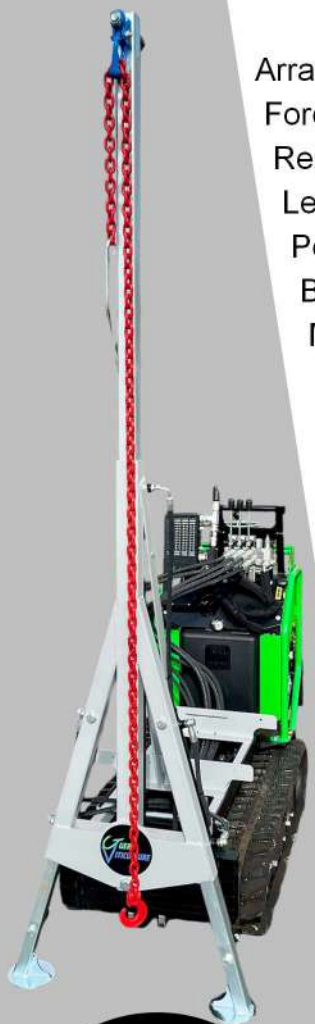




Arrache ceps hydraulique
Force d'arrachement 2,2 tonnes
Repli hydraulique
Levée de 1m
Porte-caisse pour stamp
Béquilles hydraulique indépendantes
Montage sur châssis rapide
(autre châssis à la demande)









GUERIN VITICULTURE

www.guerin-viticulture.com

CONÇU ET FABRIQUÉ EN FRANCE

Photos non contractuelles

GUERIN VITICULTURE se réserve le droit de modifications sur le matériel - SIRET 90044732700025 - SASU au capital de 5000€

Arrache ceps pour ALPO (Sabi Agri)







Arrache ceps hydraulique
Force d'arrachement 2,2 tonnes
Repli hydraulique
Levée de 1m
Montage sur relevage arrière









www.guerin-viticulture.com

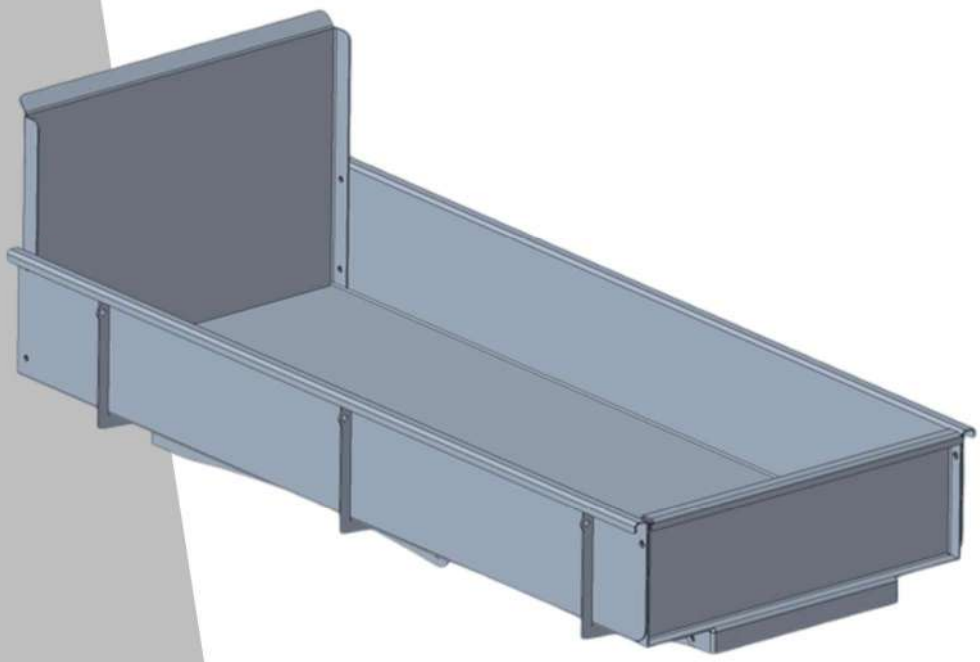
CONÇU ET FABRIQUÉ EN FRANCE

Photos non contractuelles

GUERIN VITICULTURE se réserve le droit de modifications sur le matériel - SIRET 90044732700025 - SASU au capital de 5000€

Bennes et plateaux

Caisson standard



Ouverture sur l'avant avec loquets
Largeur hors tout : 644 mm
Dimensions intérieures : 1400 x 594 mm
Sur Vititrans 650, fond de benne à 44cm du sol
Permet de mettre 2 caisses Stamp en longueur
Montage sur châssis rapide
Bennage manuel







GUERIN VITICULTURE

www.guerin-viticulture.com

CONÇU ET FABRIQUÉ EN FRANCE

Photos non contractuelles

GUERIN VITICULTURE se réserve le droit de modifications sur le matériel - SIRET 90044732700025 - SASU au capital de 5000€

Benne à terre 250kg (manuelle)





Capacité 250 kg / 0,27 m3
Bennage manuel par levier
Ouverture sur l'avant
Verrouillage de la trappe frontale par loquets
Largeur hors tout : 70 cm
Largeur intérieure : 59 cm
Montage sur châssis rapide



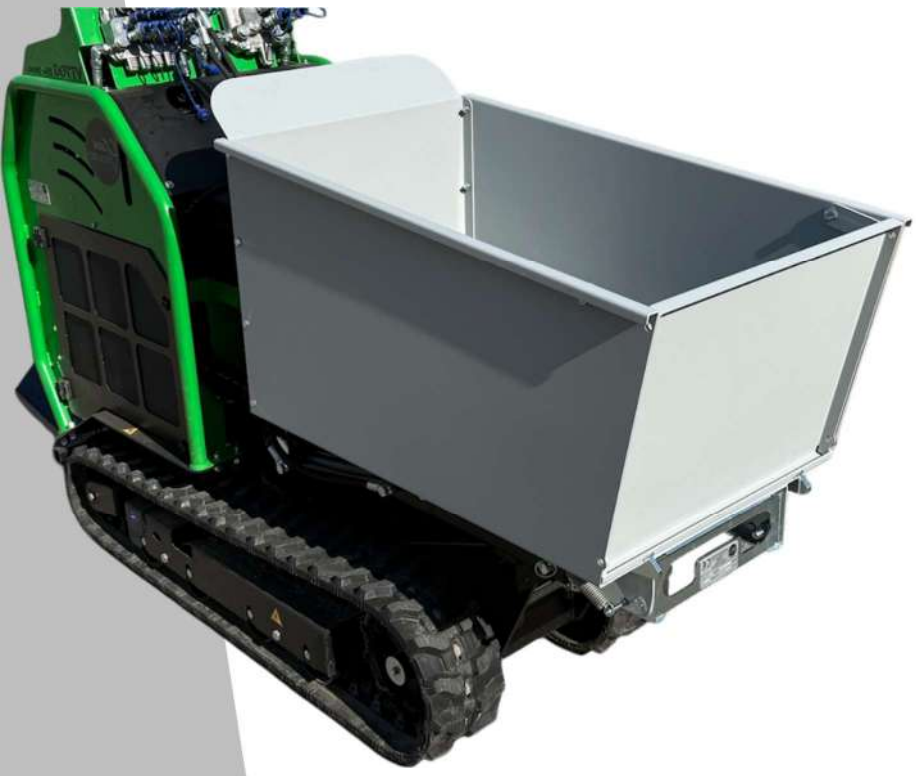
www.guerin-viticulture.com

CONÇU ET FABRIQUÉ EN FRANCE

Photos non contractuelles

GUERIN VITICULTURE se réserve le droit de modifications sur le matériel - SIRET 90044732700025 - SASU au capital de 5000€

Benne à terre (hydraulique)





Capacité 550 kg / 0,27 m3
Bennage hydraulique
Ouverture sur l'avant
Verrouillage et déverrouillage automatique de la trappe frontale
Largeur hors tout : 65 cm
Largeur intérieure : 59 cm
Montage sur châssis rapide







www.guerin-viticulture.com

CONÇU ET FABRIQUÉ EN FRANCE

Photos non contractuelles

GUERIN VITICULTURE se réserve le droit de modifications sur le matériel - SIRET 90044732700025 - SASU au capital de 5000€

Benne à bec (hydraulique)



Capacité 550 kg / 0,27 m3
Bennage hydraulique
Largeur hors tout : 65 cm
Largeur intérieure : 59 cm
Montage sur châssis rapide





www.guerin-viticulture.com

CONÇU ET FABRIQUÉ EN FRANCE

Photos non contractuelles

GUERIN VITICULTURE se réserve le droit de modifications sur le matériel - SIRET 90044732700025 - SASU au capital de 5000€

Table élévatrice 500kg





Montage sur châssis rapide
Capacité de 500kg - hauteur de levée de 61cm
Compatible avec tous les ramasses-caisses
Compatible avec tous transporteurs à chenilles avec centrale hydraulique et châssis rapide
Inclus le système de béquilles de dépose









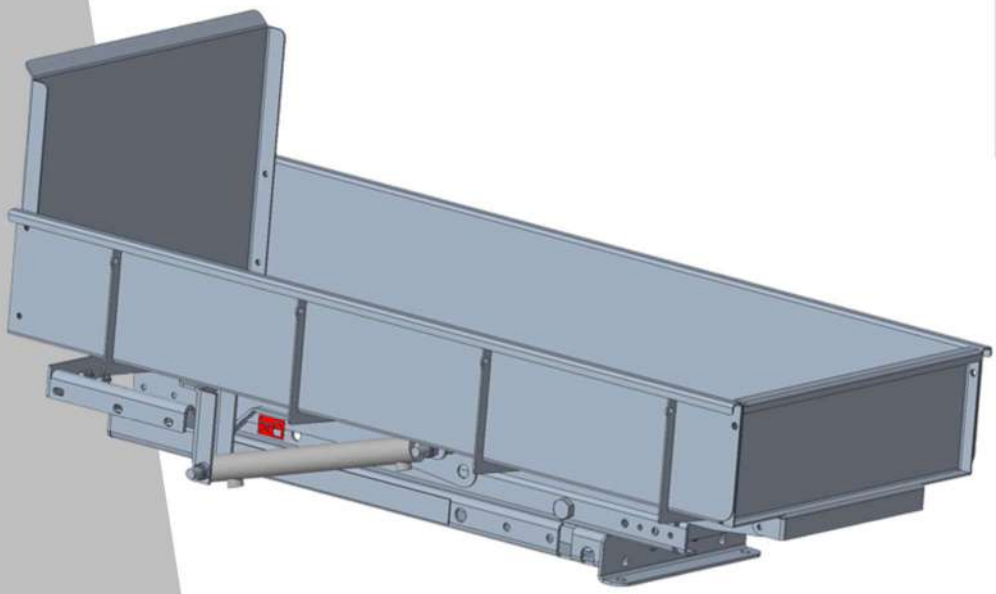
www.guerin-viticulture.com

CONÇU ET FABRIQUÉ EN FRANCE

Photos non contractuelles

GUERIN VITICULTURE se réserve le droit de modifications sur le matériel - SIRET 90044732700025 - SASU au capital de 5000€

Benne élévatrice et bennage





Montage sur châssis rapide
Capacité de 500kg
Compatible avec tous transporteurs à chenilles avec centrale hydraulique et châssis rapide
Inclus le système de béquilles de dépose
Fonction bennage hydraulique indépendant de la levée







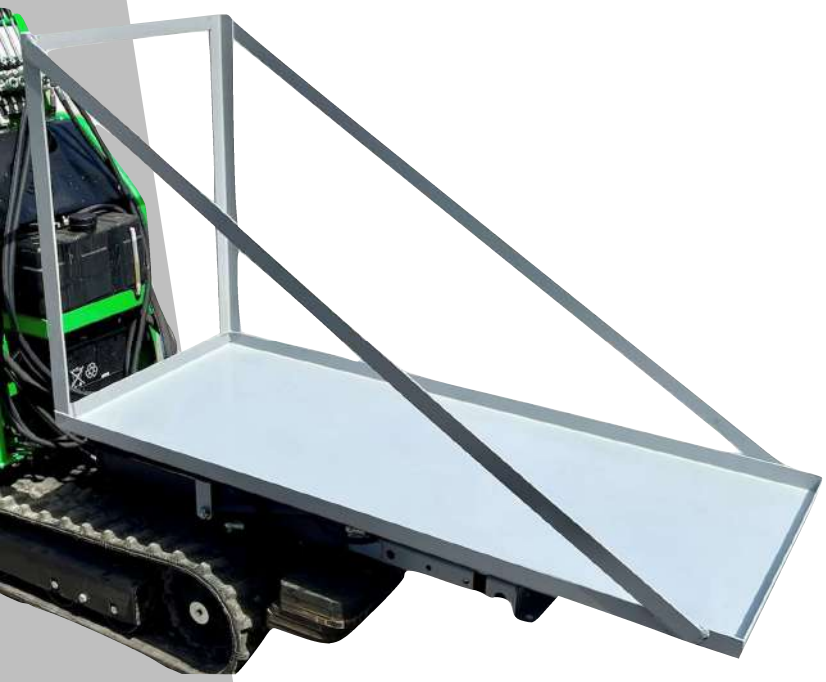
www.guerin-viticulture.com

CONÇU ET FABRIQUÉ EN FRANCE

Photos non contractuelles

GUERIN VITICULTURE se réserve le droit de modifications sur le matériel - SIRET 90044732700025 - SASU au capital de 5000€

Plateau à vendange élévateur





Montage sur châssis rapide
Capacité de 500kg
Compatible avec tous transporteurs à chenilles avec centrale hydraulique et châssis rapide
Inclus le système de béquilles de dépose
Inclinaison verrouillée par clapet hydraulique piloté
Levage de 61cm





GUERIN VITICULTURE

www.guerin-viticulture.com

CONÇU ET FABRIQUÉ EN FRANCE

Photos non contractuelles

GUERIN VITICULTURE se réserve le droit de modifications sur le matériel - SIRET 90044732700025 - SASU au capital de 5000€

Plateau à ridelles élévateur







Montage sur châssis rapide
Capacité de 500kg
Compatible avec tous transporteurs à chenilles avec centrale hydraulique et châssis rapide
Inclus le système de béquilles de dépose



Inclinaison verrouillée par clapet hydraulique piloté



Ridelles réglables
- Largeur intérieure mini/maxi : de 522 à 900mm
- Longueur intérieure mini/maxi : de 1281 à 1620mm

Levage de 61cm









GUERIN VITICULTURE

www.guerin-viticulture.com

CONÇU ET FABRIQUÉ EN FRANCE

Photos non contractuelles

GUERIN VITICULTURE se réserve le droit de modifications sur le matériel - SIRET 90044732700025 - SASU au capital de 5000€

Vendanges

Ramasseur de caisses Stamp

Version étroite



Ramassage jusqu'à 6 caisses de type Stamp
Un seul opérateur
Largeur hors tout de 66cm
Compatible avec tous transporteurs à chenilles avec centrale hydraulique
Nécessite la fonction table élévatrice vendue séparément











CONÇU ET FABRIQUÉ EN FRANCE

www.guerin-viticulture.com

Photos non contractuelles

GUERIN VITICULTURE se réserve le droit de modifications sur le matériel - SIRET 90044732700025 - SASU au capital de 5000€

Ramasseur de caisses Stamp

Version large



Ramassage jusqu'à 9 caisses de type Stamp
Un seul opérateur
Largeur hors tout de 77cm
Compatible uniquement avec VT650-VT670 et Yanmar MCG1210 fld.
Nécessite la fonction table élévatrice vendue séparément (sauf yanmar)
Non compatible avec les caisses Stamp grillagées sur les cotés
Tête de ramassage replaible pour le transport









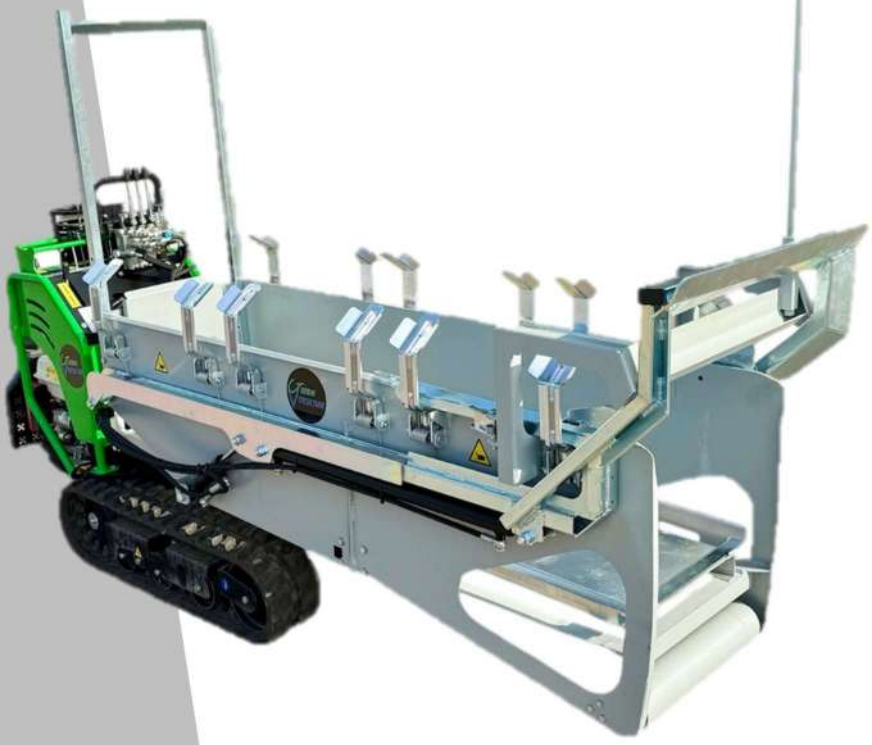
www.guerin-viticulture.com

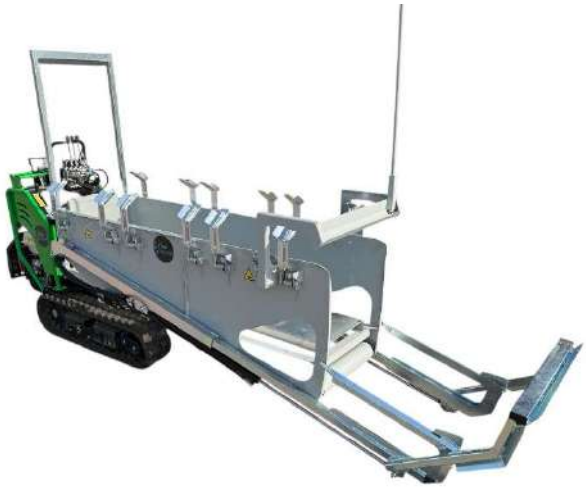
CONÇU ET FABRIQUÉ EN FRANCE

Photos non contractuelles

GUERIN VITICULTURE se réserve le droit de modifications sur le matériel - SIRET 90044732700025 - SASU au capital de 5000€

Ramasseur de caisses Allibert





Ramassage jusqu'à 6 caisses de type Allibert
Un seul opérateur
Largeur hors tout de 70cm
Compatible avec tous transporteurs à chenilles avec centrale hydraulique
Nécessite la fonction table élévatrice vendue séparément
Empilage des caisses par plateau intercalaire











CONÇU ET FABRIQUÉ EN FRANCE

www.guerin-viticulture.com

Photos non contractuelles

GUERIN VITICULTURE se réserve le droit de modifications sur le matériel - SIRET 90044732700025 - SASU au capital de 5000€

Produits complémentaires

Centrale Hydraulique





Réalisation sur mesure de centrales hydrauliques,
pour nouveau outils ou rétrofit

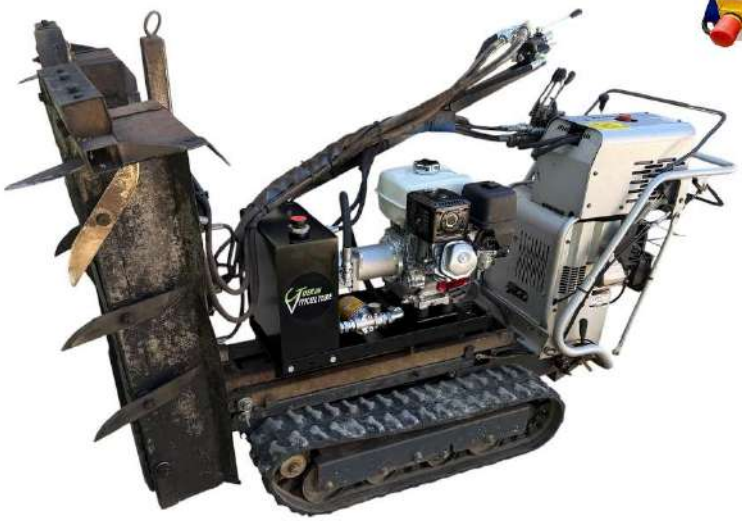
Tous débits possibles

Avec ou sans distributeurs

Avec ou sans réservoir

Motorisations essence, diesel ou électrique





CONÇU ET FABRIQUÉ EN FRANCE

www.guerin-viticulture.com

Photos non contractuelles

GUERIN VITICULTURE se réserve le droit de modifications sur le matériel - SIRET 90044732700025 - SASU au capital de 5000€

Conditions générales de ventes aux professionnels

Article 1 – Clause Générale
Toute commande implique l'acceptation sans réserve par le client et l'adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du client et notamment sur toutes conditions d'achat, sauf conditions particulières consenties par écrit par notre société au client.

Article 2 – Formation du contrat
Nos offres et devis prévoient les conditions particulières venant modifier ou compléter les présentes conditions générales. Ils constituent un contrat ferme dès l'acceptation par le client accompagnée du paiement de l'acompte prévu sur le devis.
Nos offres et devis ne sont valables que pendant un délai de trois (3) mois. En cas de modification de notre devis par le client, celui-ci ne sera considéré comme accepté définitivement par nous qu'après acceptation écrite de notre part.

Article 3 – Propriété intellectuelle et confidentialité
Les études, plans, dessins et documents remis ou envoyés par GUERIN VITICUTURE demeurent la propriété exclusive de cette société, seule titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents et doivent lui être rendus à sa demande.

Article 4 – Commande
Par commande, il faut entendre tout ordre portant sur nos produits figurant sur les tarifs du vendeur, et accepté par lui, accompagné du paiement de l'acompte éventuellement prévu sur le bon de commande.
Toute commande, pour être valable, doit être établie sur les bons de commande du vendeur.
L'acceptation de la commande par le vendeur résulte de la livraison directe des produits commandés.
Toute commande parvenue au vendeur est réputée ferme et définitive.
Elle entraîne adhésion et acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente et obligation de paiement des produits commandés.

Article 5 – Exécution de la prestation et résolution du contrat
L'ordre de commencer les travaux ne peut nous être donné qu'après acceptation de nos propositions écrites et versement de l'acompte à la commande, sauf si ce dernier est exclu par les conditions particulières.
En dehors de toute disposition particulière, le commencement des travaux a lieu après un délai normal de préparation.
Les délais d'exécution et de livraison figurant dans nos offres et devis ne sont donnés qu'à titre informatif et indicatif, ceux-ci dépendant notamment des difficultés d'approvisionnement auprès de nos fournisseurs et de la fourniture à temps par le client des spécifications techniques, études et travaux préparatoires.
Les retards d'exécution et de livraison ne peuvent donner lieu à aucune pénalité ou indemnité, ni motiver l'annulation de la commande. Les clauses pénales figurant sur les papiers commerciaux de nos clients nous sont inopposables.
Dans l'hypothèse où les documents techniques présentés ne recevraient cependant pas l'accord du client, la société pourra seule remettre en cause à son gré l'existence du contrat et dans l'hypothèse où elle opte pour sa résolution, l'acompte versé à la commande sera restitué au client après déduction d'une somme forfaitaire pour les études réalisées, le montant de la retenue étant celui en vigueur au moment du contrat susceptible d'être communiqué au client sur simple demande de sa part à la société.
Le client s'engage au préalable à toute intervention à rendre le site accessible.

Article 6 - Annulation de la commande
En cas d'annulation de la commande par l'acheteur, après acceptation du vendeur, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, l'acompte versé par l'acheteur sera acquise au vendeur, à titre de dommages et intérêts, en réparation du préjudice ainsi subi.

Article 7 – Prix
Les prix sont fermes et définitifs. Sauf conditions particulières expresses propres à la vente, les prix des prestations effectuées sont ceux figurant dans le catalogue des prix au jour de la commande.
Ils sont exprimés en monnaie légale et stipulés hors taxe.

Article 8 – Frais et modalités de livraison
La livraison pourra être effectuée au lieu indiqué par le client. Le type de transport, le délai et les coûts y afférents seront précisés lors de la commande, en fonction du lieu de livraison, de la nature des produits commandés et de la nature de la prestation pour laquelle le client a opté.
La date et le créneau de livraison sont fixés conjointement entre le client et le transporteur. Le transporteur et les conditions de livraison diffèrent selon le volume de la commande. Il appartient au client de vérifier les modalités de livraison lors de la validation de la commande.
Il appartient au client de vérifier préalablement à la commande, notamment en termes de taille et de volume, que les produits peuvent être acheminés par les voies normales d'accès au lieu de livraison. La location d'un élément permettant une livraison au lieu souhaité est à la charge du client.

Article 9 – Réception et réclamation

Réserves d'usage : Le Client est tenu de vérifier l'état physique des emballages et des produits au moment de la livraison, en présence du livreur. Toute anomalie concernant la livraison (avarie transport, produit manquant, produit cassé, produit non conforme à la commande, etc.) devra impérativement, sous peine d'irrecevabilité de la demande, être indiquée sur le bordereau de livraison du transporteur sous forme de réserves manuscrites détaillées, explicites, motivées et datées.
Le Client devra signer le bordereau de livraison. Les réserves générales de type "sous réserve de déballage" seront systématiquement rejetées.
Le Client devra, parallèlement, signaler ces anomalies en adressant à GUERIN VITICULTURE, dans les trois (3) jours ouvrés suivant la date de livraison, un courrier recommandé avec accusé de réception.
Toute réclamation parvenue hors délai sera définitivement rejetée sans possibilité de recours pour le Client.
Défauts du produit : En cas de vice apparent ou de non-conformité du produit livré avec les caractéristiques du produit commandé telles que figurant sur le bon de commande, le Client doit refuser la livraison ou signaler ces défauts dans les trois (3) jours suivant la date de livraison en adressant à GUERIN VITICULTURE un courrier recommandé avec accusé de réception.

Le Client devra s'abstenir de toute intervention sur le produit et devra laisser à GUERIN VITICULTURE toute facilité pour constater les vices ou anomalies invoqués.
A défaut, la réclamation ne saurait être admise. Toute réclamation formulée au-delà de ce délai sera rejetée sans possibilité de recours pour le client. Les produits sont décrits avec la plus grande exactitude possible. En cas de vice ou de non- conformité du produit dûment constaté par GUERIN VITICULTURE et rendant le produit impropre à l'usage auquel on le destine habituellement, s'appliqueront les dispositions prévues en matière de Garantie.

Article 10 – Garantie
Les vices de fonctionnement provenant d'un défaut de matière ou de fabrication affectant l'installation sont couverts par la garantie légale prévue aux articles 1641 à 1649, 1792 à 1792.6 et 2270 du Code Civil. Toutefois, cette garantie ne s'applique pas aux réparations résultant :
- de l'usure normale,
- de dégradations ou accidents qui proviendraient de défauts d'entretien ou d'une utilisation incorrecte.
En revanche, elle ne s'entend pas aux effets de l'usure normale, de la négligence ou du défaut d'entretien, des fautes d'exploitation, des abus d'usage, des dommages causés par des tiers, des modifications ou interventions sur l'installation sans autorisation écrite de notre part. De même, elle ne s'étend pas à une éventuelle inadéquation des caractéristiques de celle-ci avec les besoins propres du client non exprimés dans la commande.
Les garanties prennent effets à la date de livraison du matériel et sont valables un (1) an sur le matériel et la main d'œuvre.
Le client étant un professionnel, il reconnaît avoir disposé de toutes les informations qui lui étaient nécessaires pour acquérir ce matériel en toutes connaissances et sous sa seule responsabilité quant au choix de l'utilisation qu'il désire en faire, lui seul ayant connaissance du travail à effectuer après lecture du manuel d'utilisation qui lui aura été remis par GUERIN VITICULTURE et du suivi des règles de sécurité.

Article 11 –Prix – Conditions de paiement - Pénalités
Les prix stipulés Hors Taxes, leur nature (ferme ou révisable), leurs montants, les conditions de paiement et la date d'échéance sont précisés dans les conditions particulières et sur nos factures.
Sauf stipulation contraire figurant dans les conditions particulières ou sur nos factures, le paiement est effectué par chèque ou virement à 30 jours à réception de facture net et sans escompte.
A défaut de paiement de l'une quelconque des échéances, les autres échéances deviennent immédiatement exigibles. De plus, à titre de clause pénale et en application des dispositions légales, le client sera de plein droit redevable d'une pénalité pour retard de paiement, calculée sur l'intégralité des sommes dues, par application d'un taux d'intérêt égal au taux d'intérêt de la Banque Centrale Européenne appliqué à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points.
A ces pénalités de retard s'ajoutera, dans le cadre de transactions avec un professionnel, une indemnité forfaitaire de quarante euros (40€) pour frais de recouvrement conformément à la loi n° 2012-387 du 22.03.2012.
Il n'est pas accordé d'escompte en cas de paiement anticipé.

Article 12 - Réserve de propriété
Toutes les marchandises livrées à l'acheteur demeurent notre propriété jusqu'au complet paiement de leur prix et accessoires. Ne constitue paiement au sens de la présente clause, que l'encaissement effectif des chèques, effets de commerce ou de tout autre titre de paiement remis par l'acheteur.
En cas de non-paiement du prix à hauteur de 100 % du marché, nous pourrons, par simple notification écrite et sans autre formalité ni préavis, invoquer la résolution de plein droit de la vente sous réserve de tous dommages-intérêts à notre profit.
Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle, à compter de la livraison, au transfert à l'acheteur des risques de perte ou détérioration des biens ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner.

Article 13 – Transfert des risques
Le transfert des risques de perte et de détérioration s'y rapportant est réalisé à partir du moment où le client est matériellement en possession de la chose. Les produits voyagent donc aux risques et périls du vendeur.

Article 14– Litiges – Loi applicable
Les présentes CGV et plus généralement les rapports contractuels entre GUERIN VITICULTURE et l'Acheteur sont soumis à la loi française.
En cas de litige relatif aux présentes CGV et/ou à l'existence, l'interprétation, l'exécution ou la rupture du contrat conclu entre GUERIN VITICULTURE et l'Acheteur, une solution amiable sera recherchée avant toute action judiciaire.
Le Tribunal de commerce de Vesoul sera seul compétent.



GUERIN VITICULTURE SASU
8, rue de Vaugereux
ZI Les Plantes
70150 MARNAY
www.guerin-viticulture.fr
06 30 70 69 59